

INFOLETTRE # 17 – DÉCEMBRE 2016

www.reseauxcyclables.ca



DÉCISIONS du conseil d'administration du 2 novembre 2016

Voici les principaux sujets qui ont été discutés lors de la rencontre du conseil d'administration du 2 novembre dernier :

- Les procès-verbaux des comités de l'Association sont disponibles, sur demande, ou encore, sur le site WEB www.reseauxcyclables.ca.
- Tous les réseaux membres doivent recevoir une invitation pour participer aux rencontres du conseil d'administration de l'Association.
- Mme Alexandra Goyer du réseau cyclable Jacques-Cartier/Portneuf remplacera Mme Isabelle Roy au poste de secrétaire-trésorière jusqu'à la prochaine A.G.A. de l'Association.
- Les dates du prochain Rendez-vous des Patrouilleurs, édition 2017, seront du 15 au 17 septembre 2017 dans la région de Sorel-Tracy.
- Le président de l'Association fera parvenir une lettre au Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de souligner l'importance de confirmer le financement pour l'année 2016 au chapitre de l'entretien de la Route verte.
- Il est convenu d'augmenter de deux à trois le nombre d'événements disponibles au premier tour pour les membres, en lien avec le Programme « sécurité à vélo » de la SAAQ.
- L'ARCQ participera à l'étude de Vélo Québec sur la pratique et les retombées du vélo.
- L'ARCQ sera approchée par Vélo Québec pour constituer un comité de travail sur la question d'une « expérience unifiée sur la Route verte ».

pour être partagée par les cyclistes et les piétons. L'application de la règle sécuritaire est différente selon le cas :

- **sur une piste cyclable où les piétons sont tolérés** : devrait circuler sur l'accotement de la piste face aux cyclistes et céder le passage aux cyclistes lors d'une rencontre.
- **sur une piste multifonctionnelle aménagée et signalisée pour être partagée par les cyclistes et les piétons** : on circule dans le même sens et le cycliste doit accorder la priorité aux piétons en cas de dépassement.

La SAAQ dont son mandat **est la sécurité routière sur les routes du Québec** écrit en grosses lettres :

- rouler à l'extrême droite de la chaussée. Le cycliste peut quitter l'extrême droite pour effectuer un virage à gauche ou en cas de nécessité (pour contourner une portière qui s'ouvre, un obstacle sur la chaussée, etc.);
- rouler dans le sens de la circulation, sauf si une signalisation autorise le contresens à vélo.

Alors pourquoi les piétons du tiers des réseaux cyclables circulent en sens contraire (face aux cyclistes) et que l'autre tiers des réseaux cyclables n'ont aucune réglementation et information destinée à leurs usagers? Cela va devenir une question de « responsabilités » pour le propriétaire ou le promoteur.



Programme d'aide financière pour l'entretien de la ROUTE VERTE

Très bonne nouvelle! Le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports annonçait en novembre dernier la reconduction du Programme pour les années 2016-2019 avec de nouvelles dates d'échéance pour les demandes.

Au printemps, nous n'étions pas nombreux à croire « au retour de l'ascenseur », mais oui, tout est dans l'approche et la discipline! Encore une fois, quand le verre est à moitié plein, on est « poussé » à le remplir en y mettant les efforts nécessaires.

Merci aux signataires de la pétition et à Vélo Québec pour son rôle de « LEADER » qu'il a accompli avec « Haute distinction »!



Sujets à RÉFLEXION à l'ARCQ

Quatre dossiers seront « visités et discutés » au sein du Conseil d'administration lors de ses prochaines rencontres, soit :

- Réglementation piétons VS cyclistes;
- Types de barrières/bollards/chicanes utilisés aux intersections ou zones dangereuses pour assurer la sécurité des usagers;
- Dates d'ouverture et de fermeture des réseaux;
- Impacts de la nouvelle signalisation pour le ski de fond



ATELIER TECHNIQUE du 3 novembre

- L'atelier du 3 novembre 2016 à Sorel-Tracy a été un franc succès. Un sincère MERCI à Hélène Paris et son équipe pour l'accueil qui nous a été réservé. Nous sommes à recopier les notes prises et à les intégrer à la réalisation d'un Guide de la gestion du risque à l'ARCQ.
- Le prochain atelier technique se tiendra au printemps 2017 et le thème sera : « Planification stratégique à l'ARCQ ». La date et le lieu restent à déterminer.



Sondage sur la CIRCULATION des PIÉTONS

Une dizaine de réseaux cyclables ont répondu à notre appel et il y a « de tout » comme application d'une « règle sécuritaire » de l'Ouest à l'Est, du Nord au Sud du Québec.

Vélo Québec n'a pas de position « officielle » sur la question, mais en 2015 à Granby, lors d'une présentation faite aux Patrouilleurs qui participaient à l'activité annuelle de l'ARCQ, Lucie Lantaigne, directrice générale, précisait **qu'il était plus sécuritaire de circuler tous dans le même sens sur les corridors multifonctionnels lorsqu'il n'y a pas de trottoir en parallèle.**

Marc Panneton, du Ministère des Transports du Québec, précisait dans sa note courriel du 11 octobre 2016 qu'il existe deux règles « primaires » de sécurité, soit : sur une piste cyclable où les piétons sont tolérés, et l'autre, sur une piste multifonctionnelle aménagée et signalisée





CONGRÈS VÉLO D'HIVER du 8 au 10 février 2017 à Montréal

Le Congrès vélo d'hiver 2017 permettra d'apporter réflexions et réponses à diverses questions :

- Comme faire progresser l'usage du vélo en hiver?
- Comment s'approcher de la « normalité » lorsqu'il est question de déplacements à vélo quatre saisons?
- Quelles sont les barrières à l'usage et comment les faire tomber pour convaincre plus de gens à s'y mettre?
- Quels sont les défis pour les administrations municipales?

C'est autour de ces enjeux que chercheurs, décideurs, professionnels, techniciens et passionnés partageront leur expérience et leur savoir pour faire progresser l'usage du vélo en hiver.

Ensemble, ils aborderont ces enjeux selon quatre thèmes principaux :

- Infrastructure : planification, conception et entretien
- Éducation, promotion et communication
- Multiples visages du vélo en hiver
- Bénéfices, impacts et retombées de la pratique

Vous êtes invités à vous inscrire sur le site web de Vélo Québec en suivant le lien suivant : <http://www.velo.qc.ca/wcc/Inscription>.



Consultation publique sur la SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Du 9 janvier au 3 mars 2017 se tiendra, pour la première fois, une vaste consultation publique sur la sécurité routière dans le but d'échanger sur les enjeux de sécurité routière et les solutions potentielles pour poursuivre l'amélioration du bilan routier. La consultation s'articulera autour de quatre grandes questions, soit : Les principales problématiques? Qui devrait s'impliquer en sécurité routière? Identifier les moyens d'amener chaque citoyen à poser des gestes concrets orientés vers la prévention? Quels moyens novateurs devraient être mis en place? Trois façons d'y participer : questionnaire en ligne sur le site de la SAAQ, consultations régionales pour 11 villes visitées au Québec, ou encore, l'envoi d'un écrit/mémoire/lettre/etc. Plusieurs thèmes seront abordés dont les piétons et les cyclistes. C'est une invitation à consulter le site WEB de la SAAQ. Votre Association sera présente et déposera un écrit.



Renouvellement du MEMBERSHIP à l'Association des réseaux cyclables du Québec

Deux nouveaux réseaux membres seraient accueillis au sein de l'Association au début de l'année 2017, soit : la Ville de Gatineau (Vélo-Services) et un réseau de la région du Bas-Saint-Laurent, le Circuit des baleines de la Côte-Nord. Ces deux « nouvelles recrues » s'ajouteront aux trente-deux (32) membres réseaux existants pour un total de trente-quatre (34).

Vous recevrez au début de l'année 2017, une demande de renouvellement de votre abonnement à notre Association. Nous souhaitons vous compter parmi notre réseau d'échanges, d'entraide et de services.

La date limite pour le renouvellement a été fixée au 15 avril 2017.



Départ de notre COORDONNATEUR

Notre coordonnateur, M. Frédéric Lessard-Poulin, nous a annoncé dernièrement qu'il quittait son poste dans le but d'en occuper un à temps plein pour la Commission de la Capitale-Nationale à la commercialisation des sites, sous la responsabilité de la CCNQ.

Nous tenons à le remercier pour l'excellent travail qu'il a accompli au cours des dernières années et à lui souhaiter bonne chance dans ses nouvelles fonctions!

Mission de l'ARCQ

La mission a été redéfinie pour devenir un regroupement des organisations publiques et privées ayant pour mandat la gestion des pistes cyclables. Elle met en réseau les gestionnaires, employés et bénévoles de ces dernières afin d'offrir des activités d'information, de formation ou de perfectionnement, et des outils de gestion. **L'ARCQ défend et représente les intérêts de ses membres sur des dossiers d'intérêt collectif.**

TENEZ-NOUS AU COURANT

Lorsque vous avez de nouveaux développements, projets ou articles, d'autres membres peuvent être intéressés. Faites-le nous savoir en contactant le coordonnateur au (418) 802-5756.

Souhaits d'un heureux Temps des Fêtes!

En ce temps des réjouissances amicales et familiales et d'un repos bien mérité, je vous souhaite un Joyeux Noël et une très bonne Année 2017 qui soient à la hauteur de vos objectifs et ambitions.

À l'Association des réseaux cyclables, nous envisageons une année 2017 qui permettra une mobilisation de ses membres autour d'objectifs communs et de développement de nouveaux services à des clientèles de plus en plus exigeantes et présentes sur nos réseaux cyclables.

Soyez assurés de notre volonté à faire rayonner la pratique du vélo auprès de nos décideurs et nos usagers.

Nous sommes à « votre service » et signalez votre présence auprès de nos administrateurs et de notre personnel de soutien administratif.

Nous serons une Association plus forte!

Réjean Parent, président.